



**CLINIQUE « LA PERGOLA »**  
**Psychiatrie**  
Rue Ferdinand de Lesseps  
34 500 BEZIERS  
Tél : 04 67 09 20 10  
Fax : 04 67 09 20 11

## REGLEMENT INTERIEUR

### 1. Repas :

Ils sont servis à **heures fixes** et hormis le petit déjeuner se prennent **en salle à manger**.

- |                    |       |  |
|--------------------|-------|--|
| ▶ Petit-déjeuner : | 8h    | Vous pouvez accueillir une ou deux personnes extérieures pour vos repas le dimanche au déjeuner en prévenant l'accueil 24 heures à l'avance. |
| ▶ Déjeuner :       | 11h30 |  |
| ▶ Goûter :         | 15h50 |  |
| ▶ Dîner :          | 18h30 |  |

2. La tenue vestimentaire doit être correcte.

### 3. Permissions :

**Seules les permissions validées dans le dossier patient par le corps médical seront prises en considération.** Vous pouvez bénéficier de deux permissions hebdomadaires et d'une permission de week-end hebdomadaire.

- ▶ **Du samedi 12h au dimanche 12h.**
- ▶ **Le samedi ou le dimanche de 9h à 18h30.**
- ▶ **En semaine de 13h à 18h exclusivement.**

**Après une permission**, les patients doivent impérativement se présenter à l'accueil et passer par l'infirmerie. Un contrôle des sacs aura lieu dans la chambre par le personnel paramédical.

### 4. Sorties définitives:

Elles ont lieu **le matin en semaine** exclusivement (pas de sorties définitives le samedi et le dimanche).

### 5. Visites:

Elles sont **interdites dans les chambres** et sont autorisées selon les jours et horaires suivants:

- ▶ Du lundi au vendredi de 13h à 18h.
- ▶ Le samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h.

### 6. Nuisances sonores:

Pour le repos et le confort de chacun il convient de ne pas faire du bruit et d'user modérément des appareils hi-fi.

7. La conduite automobile est déconseillée.

## 8. Hygiène et sécurité :

### ► Pour des raisons d'hygiène et de sécurité :

- Il est interdit d'apporter son poste de télévision.
- Les réunions et visites entre patients dans les chambres sont interdites. La réintégration des chambres est fixée impérativement à 23h.
- Il est interdit de conserver des denrées périssables.
- Un coffre est à votre disposition pour entreposer votre argent à concurrence de 300 euros, les carnets de chèques, les cartes de crédits et les papiers d'état civil.
- Les dépôts et retraits se font à l'accueil de 9h à 17h tous les jours.
- Les téléphones portables sont tolérés et se rechargent dans les infirmeries.

### ► Sont rigoureusement interdit:

- L'introduction, la détention et la consommation dans l'établissement d'objets et produits dangereux ou toxiques
- Le fait de fumer dans l'établissement (décret du 15 novembre 2006).
- Les rasoirs mécaniques et couteaux.
- Les appareils électriques dans les chambres.
- Les animaux dans l'enceinte de l'établissement.
- Le troc ou le commerce dans l'enceinte de l'établissement.
- Les plantes vertes et les fleurs coupées, sauf bouquet bulle.
- Le lavage du linge dans les chambres.
- La prise de photos.

## 9. Respect des lieux et du matériel:

**Il est impératif de respecter le bon état des lieux et du matériel.** Toute détérioration entraîne la facturation des dégâts, et selon le cas, l'exclusion même de l'établissement.

« Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepte ».

Date:.....

Signature :